

Messieurs les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux,

Devant la multiplication de vos communications concernant les 2S2C dont vous semblez assurer le pilotage, nous souhaitons vous communiquer notre analyse et nos réflexions concernant ce dispositif.

D'abord présenté comme un dispositif temporaire permettant aux élèves de bénéficier d'activités autour des thématiques « Sport, santé, culture, civisme » à la réouverture progressive des écoles, collèges, lycées, celui-ci apparaît comme l'horizon de "l'école de demain" selon la déclaration de M. Blanquer au Sénat le 19 mai 2020.

Ce programme permet l'intervention en son sein, de personnels extérieurs à l'Ecole, mais aussi l'externalisation des interventions sur des installations sportives extra-muros ou dans les locaux des associations.

2S2C se résume à voir confier des groupes d'élèves (15 au maximum) à des animateurs rémunérés par les communes pour la pratique sportive mais également, des activités artistiques, civiques ou culturelles et tout cela sur le temps scolaire, en lieu et place des cours. Seuls les enseignants recrutés sur concours, cadres A de la fonction publique d'Etat, sont à même de pouvoir déterminer localement, avec leur direction, les caractéristiques de mises en œuvre de l'EPS et du Sport scolaire, des Arts plastiques ou de l'Education musicale, dans le cadre de projets pédagogiques pensés et construits en équipe.

Nous dénonçons le fait que le dispositif du 2S2C autorise à utiliser parfois même de manière prioritaire des installations sportives ou scolaires alors même que pour des raisons sanitaires cet accès est refusé dans le cadre de notre discipline scolaire.

Nous ne sommes pas dupes des intentions de Monsieur Blanquer : réaménager le temps scolaire pour faire davantage d'activités physiques, sportives, culturelles ou civiques, se fait dans l'unique but de supprimer à terme les cours d'EPS, d'arts plastiques, d'Education musicale, ...

Cela a pour objectif d'économiser plusieurs milliers de postes et profiter d'intervenants n'étant pas sous statut de fonctionnaire. Alors que le fonctionnement de l'E.P.S. et de nos A.S. est contraint par une logique financière et budgétaire de plus en plus serrée, le ministère de l'Education Nationale déploie des moyens financiers gigantesques pour abonder ce dispositif.

Ce dispositif créerait d'immenses inégalités selon les territoires, les moyens accordés et les visées politiques ou idéologiques des élus mettant en place ces 2S2C. Seule l'E.P.S. dans le cadre scolaire, enseignée par des professeurs d'E.P.S. garantit cette égalité pour tous nos élèves.

D'autre part le Sport scolaire est bafoué par sa direction nationale qui a cosigné ce dispositif, ignorant l'EPS ainsi que le rôle et la portée des associations sportives scolaires auprès des élèves.

Nous tenons à rappeler ici, notre profond attachement à l'EPS, aux Arts plastiques et à l'Education musicale comme ayant pleinement leur place et leur rôle au sein d'une Ecole émancipatrice permettant des liens forts et cohérents avec le tissu local (association, club, école de musique, conservatoire, beaux-arts,...), chacun restant sur son champ d'intervention.

Pour toutes ces raisons et parce que nous sommes soucieux de la sécurité des élèves comme de la qualité de leur parcours de formation, nous affirmons qu'un enseignant recruté par la voie d'une formation et d'un concours exigeants, est le seul à pouvoir encadrer, superviser, intervenir auprès d'un groupe-classe.

Pour conclure, nous pensons que ce dispositif n'est pas seulement une réponse ponctuelle destinée à la réouverture progressive des établissements scolaire en cette fin d'année. Il constitue le bras armé visant à supprimer progressivement l'enseignement de l'E.P.S. dans le cadre de l'Ecole Publique.

Nous regrettons que, tout en rappelant les différences entre l'E.P.S. et les 2S2C, vous vous fassiez régulièrement le relais (ce que de nombreux collègues assimilent à une véritable promotion) de ce dispositif que nous jugeons néfaste voir mortifère pour notre discipline. Nous estimons que nous devons tous, chacun à notre place et selon nos fonctions, défendre une E.P.S. résolument inscrite dans l'Ecole de la République bénéficiant à tous les élèves et ne dépendant pas des spécificités locales ou des moyens financiers des familles.